

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
D'AUSSAC-VADALLE**

**délibération :**  
**N° 2014\_30\_3**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

**Objet : Adoption du projet d'aménagement du temps scolaire pour la rentrée 2014/2015**

L' an deux mille quatorze , le lundi 16 juin à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 10 Juin 2014

Présents :

**Titulaires** : , Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur BERGER Xavier, Monsieur BERNIER WILFRID, Madame BERTHEBAUD Anne, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur CHAMBRE Damien, Madame COUSSAUD Béatrice, Monsieur LIOT Gérard

**Absent(s)** :

**Secrétaire de Séance** : Madame Marylène BIRONNEAU

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement du temps scolaire (schéma B) pour la rentrée scolaire 2014/2015.

Il propose de l'adopter.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Adopte le projet d'aménagement du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2014/2015.

**Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0**

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 16/06/2014 et transmis en sous-préfecture le 19/06/2014

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Gérard LIOT